

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 31/2023

le 1er novembre 2023

Parc locatif communal - Action « Eco-logement » pour des économies d'énergie

10.03.02-2310-Comm31-Eco-logement.docx

Au Conseil communal de 1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre du programme vaudois d'économie d'énergie « Eco-logement » mis sur pied par la Direction générale de l'environnement (DGE), la Municipalité a mandaté un bureau spécialisé afin d'intervenir sur l'ensemble du parc immobilier locatif communal.

Cette action, largement subventionnée par le Canton, était totalement gratuite pour les locataires. Elle avait pour but de fournir des conseils aux ménages sur la manière d'économiser de l'énergie au quotidien et d'installer, si nécessaire, des équipements efficients comme des ampoules LED, des économiseurs d'eau, des prises à interrupteur déporté, etc. Des thermomètres d'ambiance ont également été remis aux locataires afin de contrôler les températures des différentes pièces de leur logement ainsi que les températures de consigne des frigos/congélateurs. Ceux-ci permettent d'affiner le réglage optimal des installations.

Au total, 130 logements ont pu être visités sur 160. Le coût global de l'opération s'est monté à Fr. 29'730.-Grâce à une subvention cantonale d'un montant de Fr. 23'784.-, le solde, soit Fr. 5'946.-, a été pris en charge par le budget de fonctionnement de la Commune.

Résumé du matériel installé:

Matériel installé	Estimation des économies générées (en kWh/ an, m/an ou en équivalent-ménages)			
	kWh/an	équivalent- ménages	m³/an	équivalent- ménages
534 Ampoules LED	8'544 kWh/an			
2 Tubes LED pour lampadaire	212 kWh/an	4		
30 Prises interrupteur déporté	900 kWh/an	(électrique)		
109 Réglages réfrigérateurs/congélateurs (thermomètres)	327 kWh/an			
119 Réglages vannes des radiateurs (thermomètres)	2'499 kWh/an			
238 Economiseurs d'eau robinets	38'794 kWh/an	(thermiaue)	2'261 m ³ /an	30
115 Pommeaux de douche économiques	70'495 kWh/an		1'366 m³/an	(hydraulique)

Ces visites ont par ailleurs permis de constater la défectuosité de quelques vannes thermostatiques qui ont été remplacées. Ces travaux de remise en état se sont montés à Fr. 2'340.- et ont aussi été pris en charge par le budget de fonctionnement.

Cette démarche s'est révélée une réussite et a suscité un retour très positif de la part des locataires.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique : Le secrétaire :

Sandra Pasquier Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 16 octobre 2023